



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Nærings- og
fiskeridepartementet

Communiqué de presse conjoint

Paris, 17 janvier 2024

N°1506

LA FRANCE ET LA NORVEGE SIGNENT UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE POUR RENFORCER LEUR COOPÉRATION EN MATIÈRE DE TRANSFORMATION INDUSTRIELLE VERTE

À l'occasion d'un forum franco-norvégien organisé par le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, représenté par Thomas Courbe, directeur général des Entreprises, le Gouvernement français et le gouvernement du Royaume de Norvège ont signé un partenariat stratégique pour renforcer la coopération industrielle verte entre les deux pays.

Ce Partenariat Stratégique vise à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, contribuer à la création de nouveaux emplois et industries verts, améliorer la sécurité énergétique et encourager l'économie circulaire. En outre, cet accord a pour ambition de faciliter les échanges commerciaux, accroître les investissements ainsi que l'innovation et la R&D des entreprises françaises et norvégiennes.

La transition écologique nécessite des approches et solutions innovantes. Cela induit un soutien aux industries émergentes qui permettront de garantir un approvisionnement énergétique autonome avec une empreinte environnementale réduite. Ces solutions constituent des processus complexes qui appellent à une bonne coordination entre acteurs publics et privés, ainsi qu'une harmonisation des systèmes nationaux de soutien et du cadre réglementaire. **Dans ce contexte, la coopération entre États est un facteur clé de succès.** Cette coopération bilatérale pour une industrie plus verte se focalisera sur la décarbonisation des industries existantes tout au long de la chaîne de valeur et sur la création de nouvelles industries vertes telles que les technologies de captage et stockage du carbone (CCS).

Aujourd'hui, la France et la Norvège ont fait part de leur intention d'échanger régulièrement leurs visions sur les questions et les développements actuels des politiques industrielles nationales et européennes, de partager leurs retours d'expériences et bonnes pratiques ainsi que d'échanger sur les défis posés par leurs politiques industrielles respectives tout en facilitant les échanges et financements entre les entreprises françaises et norvégiennes. Concrètement, ce partenariat prendra la forme de groupes de travail dédiés qui identifieront les actions pertinentes à mener dans les secteurs donnés et les domaines d'intérêt mutuel. Ils contribueront à l'élaboration et au suivi des feuilles route du partenariat.

Cette coopération commerciale et financière s'articulera autour trois axes principaux :

- Un dialogue structuré sur le CCS afin de faciliter la mise en relation entre les entreprises de ce marché émergent ;

- **Un dialogue structuré sur les industries des énergies renouvelables**, pour faciliter les investissements bilatéraux et les projets industriels ;

- **Un dialogue stratégique sur les matières premières critiques** visant à promouvoir la coopération pour un développement rentable et durable des projets de matières critiques, en particulier pour l'identification des ressources et le soutien aux projets d'intérêt commun, ainsi qu'un travail commun pour une exploitation minière durable. Le dialogue pourra également inclure un dialogue scientifique et technique entre le Norges geologiske undersøkelse (NGU) et le Bureau de recherche géologique et minière (BRGM) dans le champ d'action respectif des agences, en particulier pour les programmes nationaux d'exploration des matières premières critiques, incluant les études géophysiques.

Afin d'assurer un suivi efficace de ces actions, d'échanger sur d'éventuelles nouvelles collaborations, et envisager de nouvelles orientations stratégiques dans le cadre de ce partenariat, une réunion de niveau ministériel aura lieu chaque année. Ces rencontres de haut niveau seront l'occasion pour un groupe de travail dédié de rendre compte de l'état d'avancement des travaux.

« La décarbonation de nos économies ne peut être efficace que si elle se fait à l'échelle mondiale, cela repose de fait sur la coopération internationale. L'expertise de la Norvège dans technologies de capture et stockage carbone et l'expérience de la planification écologique ambitieuse menée par la France pour soutenir la décarbonation de l'industrie sont autant d'atouts pour former une parfaite symbiose capable de conduire une politique industrielle verte européenne. Je me réjouis de ce partenariat stratégique avec un allié de longue date et un partenaire de confiance » a déclaré Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

« Le partenariat stratégique de transformation industrielle verte entre la France et la Norvège est une opportunité pour accélérer la transition industrielle verte. Notre coopération portera sur des domaines tels que les batteries, les minéraux, l'éolien offshore et le CCS, et nous ferons également équipe pour faciliter le rétablissement de la chaîne de valeur solaire photovoltaïque en Europe. Nos deux pays forment une équipe puissante, en combinant nos différentes expertises, ressources naturelles et capacités industrielles, nous pouvons ensemble obtenir de vrais résultats » a déclaré Jan Christian Vestre, ministre du Commerce et de l'Industrie .

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire :

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr - +33 1 53 18 41 13

Cabinet de Jan Christian Vestre :

media@nfd.dep.no - +47 902 51 303
